

## Le fichage des élèves inquiète dans les écoles

La nouvelle base informatique est-elle assez protégée? Certains enseignants en doutent et craignent des dérives. Par exemple, vis-à-vis des familles sans papiers.

**“ En une dizaine de jours, on a fini par entrer sur la "base élèves" et avoir accès aux données confidentielles. Sans bidouiller”,** expliquent deux enseignants d'Ille-et-Vilaine, qui préfèrent garder l'anonymat. Manifestement, la confidentialité du fichier informatique laisse à désirer. Expérimentée depuis un an, cette base de données doit être généralisée à la rentrée prochaine dans les écoles maternelles et élémentaires. Elle est censée permettre une meilleure connaissance de la population scolaire et améliorer la gestion des effectifs et des moyens.

Voilà plusieurs mois que des enseignants et des parents se mobilisent contre la “base élèves”, un peu partout en France et particulièrement en Ille-et-Vilaine. Alimenté par les directeurs d'écoles, le fichier mentionne les difficultés scolaires de l'enfant, les aides dont il bénéficie, l'absentéisme, le suivi médical, sa date d'entrée sur le territoire, sa nationalité. La FSU, Sud-Éducation 35 et la ONT du Correso (collectif rennais de résistance sociale) ont saisi la Commission nationale informatique et liberté (Cnil) qui avait, dans un premier temps, donné un avis favorable à la base.

**“ Le contexte n'est pas serein ”**

C'est principalement ce champ “nationalité” qui pousse des directeurs à boycotter la base, au risque de se voir retirer leur poste de direction. **“Le contexte n'est pas serein. Par crainte, des familles sans papiers pourraient refuser d'inscrire leurs enfants à l'école”,** alertait récemment Françoise Dûmont, de la Ligue des droits de l'homme. Certains enseignants cochent d'ailleurs “français” pour tous leurs élèves.

Le rectorat, à Rennes, assure que la sécurisation sera renforcée. **“La nationalité n'est pas essentielle pour nous, rassure Bernard Pouliquen, secrétaire général. Une option "nationalité inconnue" a été ajoutée. Le gros sujet est le nombre d'élèves. Les effectifs sont souvent surévalués. Ce qui nous importe, c'est de disposer d'éléments fiables. Dans le secondaire, l'informatisation existe depuis plus de 15 ans.”**

**Inscrit pour 15 ans**

Lors de leur grève administrative pour obtenir des moyens, les directeurs d'écoles avaient réclamé un outil de gestion. Mais **“pas pour tout contrôler”,** rappelle Yves Colnot, du Snudi-FO. **“ Cet outil servira à d'autres fins que la gestion**

**des écoles, s'insurgent des directeurs. Ce qui sera inscrit le sera pour 15 ans. Tout sera centralisé avec des risques de croisement de fichiers. On ne peut que faire le lien avec la loi de prévention de la délinquance.”** Certaines données se-ront, par exemple, accessibles aux mairies.

Dans l'Orne, 100% des élèves du public et du privé sont déjà dans la base, 30% dans les Côtes-d'Armor, un tiers dans le Finistère, plus de 76% en Ille-et-Vilaine. **“C'est un gain de temps. Je fais confiance à la démocratie, confie Didier, un directeur qui a rempli la base. Chaque parent pourra consulter la fiche de ses enfants.”**

Agnès LE MORVAN.